



EDITO

Une rentrée en demi-teinte ?

La consommation apparente d'acier en France, au cours du premier semestre 2010, a progressé de près de 30 % par rapport à la même période de l'année passée. Cette réalisation est supérieure aux attentes ; elle inclut, comme cela est confirmé par l'INSEE, une contribution substantielle aux stocks.

L'activité du second semestre intégrera probablement des éléments de non-croissance comme le ralentissement de la production automobile lié à la fin des stimulations nationales du marché, les

premiers effets du coup de frein chinois et le repli de l'activité des industries mécaniques en Allemagne. Même si ces éléments ne pèsent que légèrement sur la demande, il est plus que probable qu'ils inciteront à la plus grande prudence quant aux en-cours et aux stocks.

Ainsi, une croissance plus modérée est à envisager pour l'ensemble de l'année, la sortie de crise, en 2010, ne devrait donc être qu'en demi-teinte.

Bernard CRETON, Délégué Général

SOMMAIRE

> Environnement économique et demande d'acier

p.2 Le marché de l'acier en Europe et en France - Perspectives fin 2010 - Premières tendances 2011

> Données statistiques

p.3 Données - Graphiques

p.4 Graphiques

> Normalisation

p.4 Influence de la normalisation internationale dans le secteur acier

> Environnement et développement durable

p.5 Changement climatique
REACH
Déchet et fin de statut de déchet
Classification du nickel

> Distribution

p.6 Situation des aciers carbone à fin juillet 2010
Situation des aciers inoxydables à fin juillet 2010
Situation des aciers longs spéciaux alliés et non alliés

ZOOM

Vers une classification Seveso des sites à cause du nickel ?

Lire la suite pages 5 et 6

> Transports

p.7 Le transport de marchandises : un anachronisme environnemental

> Point sur la construction

p.8 Conjoncture enveloppe du bâtiment
Conjoncture structure métallique

> Des adhérents nous parlent

p.9 Valérie Prudor

p.10 Hervé Bourrier

> Agenda - Brèves

p.11

Environnement économique et demande d'acier



**Le marché de l'acier en Europe et en France
Perspectives fin 2010 - Premières tendances 2011**

Bernardette ROSE, Responsable des Etudes Economiques

La croissance économique en Europe au cours du second trimestre a fortement accéléré, atteignant un rythme de 3,9 % sur l'année après + 0,5 % au dernier trimestre 2009 et + 0,8 % au premier trimestre 2010. Ce rebond a été favorisé par la demande extérieure mais également par un redémarrage de la demande domestique, la consommation des ménages mais surtout les investissements des entreprises. Les stocks ont également apporté une contribution positive, les exportations ont conservé leur dynamisme tandis que les importations ont marqué un sursaut en corrélation avec l'amélioration de la demande des ménages. Alors que le retour vers la tendance antérieure est encore loin avec un écart de 3 ou 4 points de PIB en France et en Allemagne, les dernières enquêtes suggèrent une inflexion du rythme de croissance au cours de la seconde moitié de l'année dans le sillage des Etats-Unis, des pays émergents, notamment de la Chine. Les effets favorables dont a bénéficié la zone européenne vont s'estomper : commerce mondial, taux de change, stocks, plans de relance. En conséquence, **la croissance économique en Europe resterait faible au cours de l'année prochaine avec un taux voisin de 1,5 % après un rythme similaire cette année.** La croissance française se situerait dans la moyenne européenne, conduisant au maintien d'une sous-utilisation des capacités de production dans l'industrie et, par conséquent, à une progression modeste des investissements.

Parmi les **secteurs consommateurs d'acier, le secteur automobile** devrait continuer à ralentir dans les prochains mois. Les ventes de voitures particulières ont baissé de 4 % sur les huit premiers mois de cette année. Avec la fin des aides à l'achat, le marché a retrouvé le bas niveau de la fin 2008 et une reprise de la demande en Europe semble faible dans un environnement économique peu favorable où le maintien à haut niveau du taux de chômage pèsera sur la consommation des ménages. Par ailleurs, les marchés des véhicules utilitaires se sont redressés mais la reprise reste timide. Les carnets de commandes sont en retrait par rapport à la fin de l'année dernière et aux premiers mois de 2010. En Europe, seule l'activité en Allemagne pourrait mieux résister du fait de carnets de commandes à l'exportation hors d'Europe qui sont restés bien orientés au cours de l'été. La production du secteur devrait progresser

de 13 % en 2010, mais elle sera contrastée avec un second semestre en retrait par rapport à la première moitié de l'année. L'année prochaine sera difficile et la croissance devrait être modérée.

L'amélioration dans la **construction mécanique** a été déclenchée dans un premier temps par la reprise des exportations, puis l'arrêt du déstockage et le rebond des investissements en Europe ont contribué à soutenir la production au cours du second trimestre. Cependant, l'impact de ces facteurs devrait s'atténuer, la dynamique de la demande des pays émergents devrait également s'affaiblir, d'autant plus que la dépréciation de l'euro s'est arrêtée. **Une croissance de 5 % devrait être atteinte cette année.**

La croissance de l'activité du secteur du travail des métaux atteindrait 6 à 7 % cette année, impulsée notamment par les secteurs liés à l'automobile, tandis que les secteurs dépendant des investissements n'ont progressé que modestement.

Autre important secteur utilisateur, la construction continue à s'inscrire en retrait en Europe et les indicateurs économiques ne suggèrent pas d'amélioration à court terme, les permis de construire se maintiennent à bas niveau, voire continuent à baisser. **La production finirait l'année en repli de 3 % mais la baisse dans le neuf serait plus sévère avec un rythme de 8 %.** Après trois années de baisse, la reprise sera lente.

Dans ce contexte, la progression de la **consommation réelle d'acier en Europe** avoisinerait 3 % en 2010 et 2011 avec de fortes divergences au sein des pays de l'Union européenne (Allemagne d'une part et Espagne d'autre part, la France se situant dans la moyenne de la zone).

Dans un contexte économique incertain, les clients ont continué à faire montre d'une grande prudence dans la gestion de leurs stocks bien qu'en augmentation sensible en début d'année. **La consommation apparente d'acier serait en hausse de près de 19 % en 2010.** Après une reconstitution des stocks dans la première moitié de l'année, **la modération de la consommation réelle au second semestre devrait conduire à un léger ajustement à la baisse.**

Pour 2011, la croissance de la consommation apparente d'acier rejoindrait un rythme de 4 à 5 %.

Données statistiques

Synthèse des données statistiques «acier»

Le détail des ces statistiques est disponible sur le site web F.F.A. rubrique informations - statistiques de l'acier

Production d'acier brut

(en kt par mois)	Année 2009	Janvier à août		Variation 2010/2009
		2009	2010	
Union européenne à 27	11 565	10 511	14 454	37,5%
dont UE à 15 pays	9 765	8 827	12 313	39,5%
dont France	1 070	974	1 297	33,2%
filière "fonte"	640	560	859	53,4%
filière "électrique"	430	414	438	5,8%
Autres pays du monde	88 936	85 091	102 044	19,9%
Dont :				
Brésil	2 209	1 967	2 765	40,6%
Russie	5 001	4 751	5 485	15,4%
Inde	5 237	5 145	5 571	8,3%
Chine	47 320	46 153	53 222	15,3%
Corée du Sud	4 048	3 809	4 682	22,9%
Japon	7 295	6 582	9 088	38,1%
U.S.A.	4 850	4 357	6 815	56,4%
Total "Monde"	100 501	95 602	116 498	21,9%
Total "Monde" hors Chine	53 181	49 449	63 276	28,0%

Source : World Steel Association et FFA

Commerce extérieur français

Source : EUROSTAT

(en kt par mois)	Année 2009	Janvier à juillet		Variation 2010/2009
		2009	2010	
Exportations	888	848	1 127	32,9%
Importations	801	783	1 116	42,5%
Solde	87	65	11	-83,1%

Indice des prix de l'acier sur le marché français (2005 = 100)

	Année 2009	Janvier à août		Variation 2010/2009
		2009	2010	
Aciers non alliés	108,5	111,2	112,7	1,3%
Aciers alliés	112,6	113,5	117,4	3,4%
Ensemble	109,3	111,6	113,6	1,8%

Prix des matières premières (dollars par tonne)

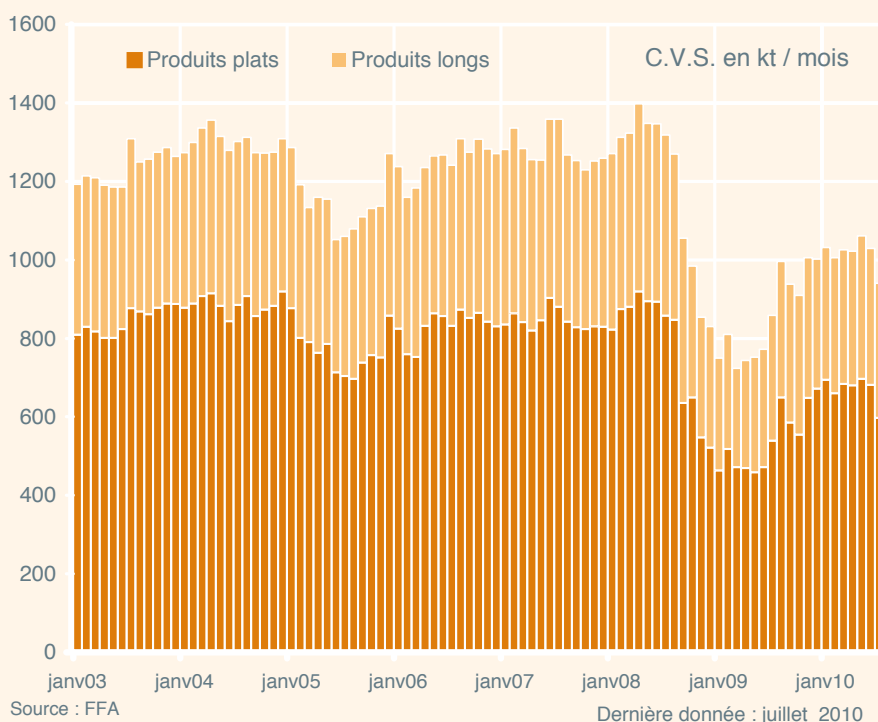
Source : INSEE

	Année 2009	Janvier à septembre		Variation 2010/2009
		2009	2010	
Ferrailles E8	239	233	360	54,5%
Nickel LME cash	14 649	13 692	21 198	54,8%
Charge-chrome	2 026	1 944	2 697	38,7%
Ferromolybdène	27 732	27 474	39 968	45,5%
Etain	13 360	12 805	18 556	44,9%
Ferromanganèse	1 262	1 245	1 422	14,2%
Zinc LME 3 mois midi	1 681	1 494	2 138	43,1%

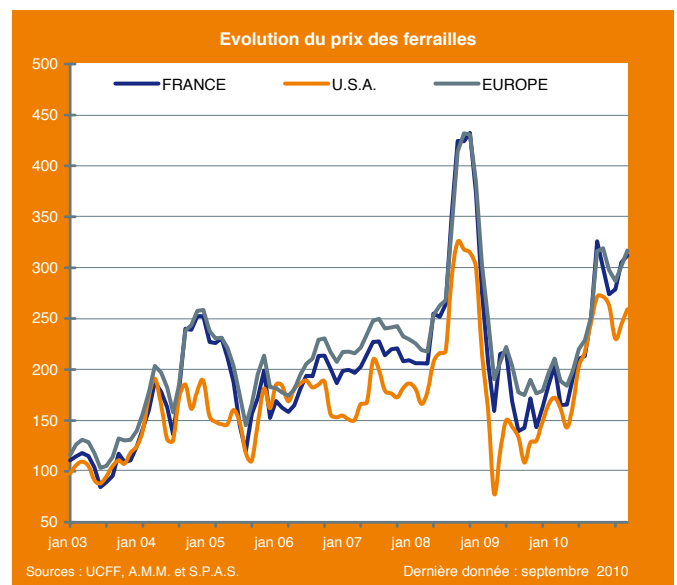
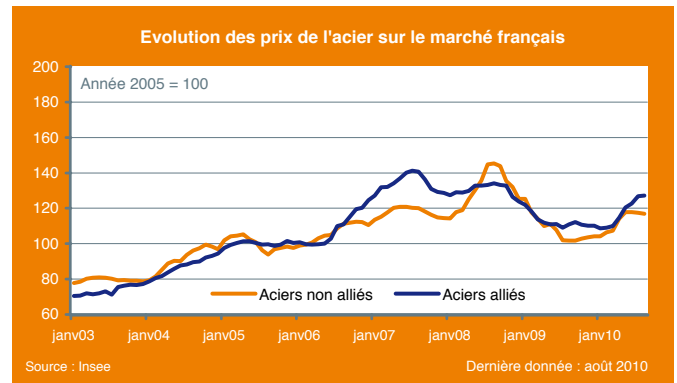
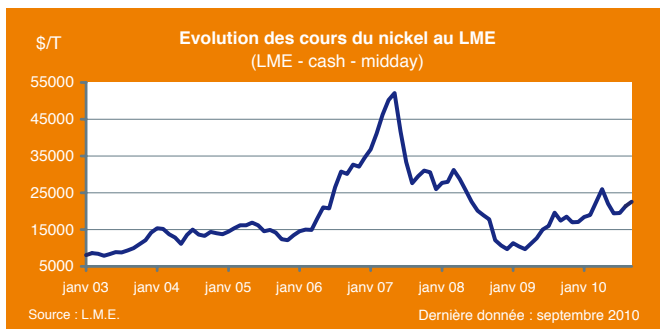
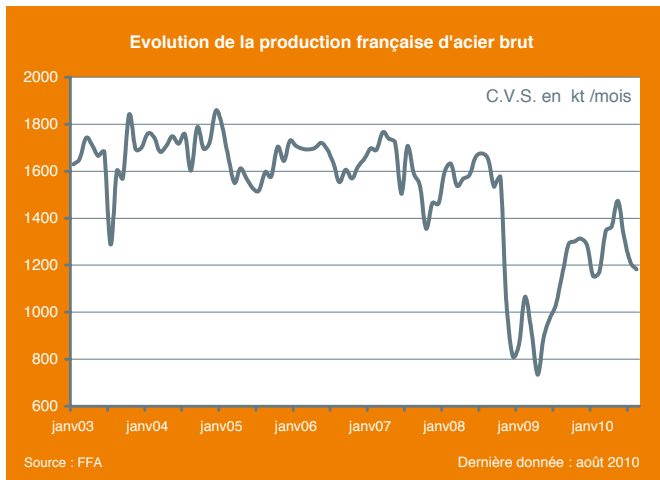
Sources : LME, FFA et presse spécialisée

Graphiques

Consommation apparente du marché français



Graphiques



Normalisation

Influence de la normalisation internationale dans le secteur acier

Les différentes réunions d'instances internationales de normalisation tenues au cours des quatre derniers mois de l'année (réunions de l'ISO/TC 17 « Acier » et de trois de ses sous-comités à Pékin du 6 au 10 septembre, réunions de l'ISO/TC 164 « Essais mécaniques des métaux » du 19 au 24 septembre à Boulder [Etats-Unis], réunion de l'ISO/TC 17/SC 1 « Analyse chimique des matériaux ferreux » du 12 au 14 octobre à Saint-Denis), donnent l'occasion de faire le point sur l'influence de la normalisation internationale dans le secteur acier.

Cet exercice conduit à examiner la part des normes d'origine internationale : NF EN ISO (reprise de normes ISO en normes européennes par application de l'Accord de Vienne entre le Comité Européen de Normalisation [CEN] et l'Organisation Internationale de Normalisation [ISO]) et de normes NF ISO (reprise directe de normes ISO en normes françaises), dans la collection de normes françaises relevant du BN Acier.

Le résultat est tout à fait significatif. Globalement, la part de normes d'origine internationale dans la collection de normes françaises relevant du BN Acier, comptant 603 normes, est de 15 %. Il convient toutefois de noter que ces normes sont, à quelques exceptions près (7 sur 90) des normes de méthodes d'essais (essais mécaniques, essais physico-chimiques, essais non destructifs et analyse chimique). Cette prédominance souligne l'intérêt de disposer de méthodes communes de caractérisation des produits en acier, au niveau mondial, et la difficulté de partager des spécifications communes pour les produits entre les différentes régions du monde.

La part de normes d'origine internationale pour les seules méthodes d'essai s'élève d'ailleurs à 44 %. Dans un futur proche, cette part devrait encore augmenter du fait des programmes actuels de normalisation et de la volonté d'examiner la possibilité de reprise de normes ISO. Pour ce qui est des normes de produits, l'augmentation de la reprise de normes ISO ne pourra intervenir dans un futur proche ou plus lointain que par la volonté de grands groupes internationaux de disposer pour les produits de référentiels communs si ceux-ci y voient un intérêt commercial ou opérationnel.



Martine Heulot, Directeur Environnement et Développement Durable FFA

Changement climatique

Le dossier des quotas de CO₂ devient de plus en plus chaotique. Les échéances de fin d'année se rapprochent et les incertitudes se multiplient. Comment ne pas souligner l'incohérence des messages politiques français concernant les objectifs de réduction à - 30 % des émissions d'ici 2013 ?

Même si Connie Hedegaard, Commissaire européen à la Direction générale Action Climat, a accepté de tenir compte de la situation économique actuelle, elle a réaffirmé sa volonté de maintenir cet objectif et invité les industriels à se tenir prêts.

Simultanément elle continue de remettre en cause des positions officielles telles que les secteurs reconnus exposés à fuite de carbone, les quotas alloués aux gaz sidérurgiques, ...

Pour la sidérurgie, de nombreux points restent encore à définir : les quotas gratuits, les benchmarks et les compensations pour les électro-intensifs.

La Commission européenne et par voie de conséquence, la France, ont pris beaucoup de retard dans leurs travaux. Il serait alors inacceptable que les industriels soient pénalisés par des décisions adoptées dans la précipitation. La FFA est très attentive à ces sujets et défend la profession via Eurofer.

REACH

La Commission européenne avance à marche forcée sur ce dossier.

Ce règlement commence tout juste à entrer dans sa phase concrète d'application. Les industriels auront à peine finalisé leurs premiers enregistrements, pour le 30 novembre, que la révision du règlement REACH est déjà annoncée.

En juin 2010, la Commission a indiqué que son but premier n'était pas seulement l'élargissement du champ d'application, mais aussi le développement d'une synergie entre les différents textes de la législation européenne.

Un état des lieux devra être établi d'ici deux ans. Les représentants des industriels ayant été invités à participer à ces réflexions, la FFA, via Eurofer, a prévu de suivre très attentivement ces travaux.

De plus en plus souvent des questions d'interprétation portent sur l'articulation entre les réglementations existantes, tout particulièrement concernant la problématique « déchet ». Les industriels se trouvent au milieu du gué, coincés entre la directive cadre qui permet aux déchets de sortir de ce statut et le règlement REACH qui s'applique aux préparations et substances, y compris les ex-déchets. Il est donc absolument indispensable qu'une collaboration s'instaure entre les différents acteurs, afin que les décisions prises tant au niveau européen que français puissent s'inscrire dans la pérennité.

Déchet et fin de statut de déchet

Simultanément au dossier REACH, la sidérurgie est très largement impliquée dans la mise en œuvre de la directive déchets, et ceci sur deux fronts. Tout d'abord dans le cadre des travaux européens de comitologie relatifs à la définition des critères de fin de statut de déchet pour les ferrailles, mais aussi à l'échelon national concernant la transposition en droit français de cette directive cadre.

En parallèle, la FFA bataille avec le Ministère de l'écologie pour faire reconnaître la place majeure tenue par la sidérurgie dans le domaine des métaux. La profession souhaite que les particularités des parcs à ferrailles des aciéries soient reconnues dans la nouvelle nomenclature relative aux installations de traitement des déchets.

De nombreux débats sont encore à venir qui pourront être lourds de conséquences, tant en termes d'image que sur le plan financier. Qui sera reconnu officiellement recycleur ? Comment faire juridiquement cohabiter, sur un même parc, des ferrailles qui seront des déchets et/ou des non-déchets en fonction de leur origine ? Pourquoi et comment faire la distinction entre une installation traitant des déchets de métaux et celle qui traite des métaux ?

Consciente des enjeux essentiels pour son avenir, la sidérurgie est pleinement investie dans ces sujets.

Classification du nickel

L'évolution récente de la classification européenne du nickel métal (toxicité chronique) et de certains de ses composés (cancérogène 1) pourrait provoquer des conséquences en cascade, faisant rentrer des sites industriels dans le régime Seveso en France, et plus largement en Europe.

Tout le cycle de ces substances et mélanges est concerné, y compris jusqu'à leur stade de déchet.

Très récemment, les producteurs de métaux ferreux et non ferreux, dont la FFA, ainsi que les utilisateurs d'alliages de nickel ont rencontré le Ministère de l'écologie pour obtenir une clarification de la situation concernant les délais d'application, mais aussi l'articulation entre la réglementation ICPE (Installation Classée Pour l'Environnement) existante et la future directive Seveso III en cours de rédaction.

Pour la sidérurgie, c'est le nickel métal qui sera particulièrement impacté. Tous les alliages à plus de 10 % de nickel sont visés, qu'ils soient sous forme de matières entrantes (ferrailles), de lingots fabriqués (préparations au sens de REACH) ou de déchets stockés.

Quelles seront les conséquences des classifications retenues dans le processus d'enregistrement REACH ou éventuellement dans les notifications CLP (Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures) ? A terme, nous craignons des situations comparables avec d'autres métaux, car il est annoncé un doublement du nombre de substances toxiques et une multiplication par quatre de celles considérées comme dangereuses pour l'environnement.

De plus, un gros travail pédagogique est à mener pour convaincre nos interlocuteurs que le caractère de danger intrinsèque (toxicité chronique en cas d'exposition prolongée par inhalation), associé au nickel métal, n'empêche pas l'utilisation de l'acier inoxydable dans le médical, l'alimentaire, la joaillerie et les cosmétiques.

Distribution (Source : FFDM)

Si le premier semestre 2010 a permis de recouvrer l'équivalent de 10 % des volumes d'aciers carbone et d'aciers inoxydables par rapport au premier semestre 2009, le mois de juillet 2010 a révélé un certain tassement de la demande.

Situation des aciers carbone à fin juillet 2010

En cumul sur 2010, les sept premiers mois permettent de retrouver une certaine croissance différenciée selon les produits mais toujours en fort recul par rapport à 2008 d'environ 27 %.

Pour les produits plats, la reprise très moyenne de l'industrie a conforté les volumes de + 14 %. A contrario la baisse d'activité du bâtiment a impacté les sorties des produits longs qui ne progressent que de 4 %. Les tubes non éprouvés s'inscrivent en hausse de 3 %.

Par ailleurs, sur les activités de parachèvement - refendage/cisailage, l'effet automobile a joué à plein pour tirer les volumes de + 25 % mais encore en recul de 24 % par rapport à la même période de 2008.

Pour les activités de découpe non mécanique, on note une évolution notable des volumes à hauteur de 24 % mais toujours en fort retrait (- 36 %) par rapport à 2008.

La tendance générale sur le dernier trimestre 2010 se dirige vers une stabilité des volumes du négoce et un tassement pour les activités de parachèvement.

Situation des aciers inoxydables à fin juillet 2010

Sur les sept premiers mois, les produits longs reprennent 16 % en volume et les produits plats 7 %. Les tubes inoxydables sont en retrait de 3 % et en particulier ceux sans soudure à - 13 %.

Les prix de ces produits bénéficient toutefois d'une certaine progression des cours du nickel depuis le début de l'année, l'extra-alliage ayant augmenté d'environ 50 % sur la même période.

Situation des aciers longs spéciaux alliés et non alliés

Une légère reprise s'est amorcée depuis début 2010, à hauteur de + 13 %. Ces volumes restent toutefois en retrait de 38 % par rapport à fin juillet 2008.

Le rebond dans la mécanique enregistré en Allemagne devrait influencer positivement l'activité en France sur la fin de l'année 2010.



Le transport de marchandises : un anachronisme environnemental

Georges Di Lallo, Directeur des Transports FFA

Alors qu'il y a deux ans, le Président Sarkozy avait annoncé à Nanterre que d'ici 2020 le transport dit propre, rail ou voies d'eau, devait progresser de 25 % en récupérant des parts de marché à la route, le constat en cet automne 2010 ne va guère dans ce sens.

En ferroviaire, les volumes transportés ne cessent de décroître : 25 milliards de tk sera un résultat catastrophique, surtout si l'on se réfère aux 55 milliards de tk de l'année 2002.

La crise n'est pas seule responsable de cette « dégradation », la politique menée par la SNCF depuis près de sept ans - fermeture de gares fret, réorganisation, voire abandon du wagon isolé, intégration dans l'activité fret ferroviaire de Geodis, premier transporteur routier français - ont également largement contribué à la situation actuelle.

Pourra-t-on revenir en arrière ? Même si je n'ai pas de boule de cristal, je ne le crois pas. L'Europe du transport de marchandises par fer tend à se réduire - à l'exception, il faut le reconnaître, de l'Allemagne. En effet, depuis longtemps le Royaume-Uni a abandonné le mode de production du wagon isolé et, avec 4 % de son marché par voie ferrée, l'Espagne ne peut être considérée comme un interlocuteur du ferroviaire. La décision de Trenitalia, il y a quelques mois, d'abandonner de manière définitive le wagon isolé, aux dires de son Président va, là encore, modifier la donne concernant ce mode de transport.

Alors, que restera-t-il au ferroviaire : des flux massifiés par trains complets, des axes dédiés au fret ? Un redéploiement du transport combiné vers des autoroutes ferroviaires dont la rentabilité et le taux de remplissage restent à démontrer lorsque l'on constate les résultats après deux ans d'expérimentation.

Aujourd'hui des voix s'élèvent et des études fleurissent visant à démontrer que, sur le plan environnemental, le rail n'est pas toujours gagnant et que « le transport de marchandises par le rail n'est pas toujours meilleur pour le climat que le recours aux camions » (sic).

Est-il donc urgent d'attendre la mort annoncée du fret ferroviaire et la victoire définitive du transport routier ? Je ne le crois pas. Pour reprendre une expression de Jean Chapon : « le chargeur n'est pas raciste, il utilise tout aussi bien le ferroviaire, le camion que la voie d'eau. Il faut donc réfléchir à la pertinence ou non d'un transport ferroviaire inéluctablement amené à se marginaliser ».

Le transport ferroviaire coûte cher en infrastructures et en matériel, c'est la raison pour laquelle il m'apparaît nécessaire de mener une réflexion à la fois sur sa « renaissance » et sa pérennité.

Crédit photo : © Dudarev Mikhail - Fotolia.com





Crédit photo : © Binkski - Fotolia.com

Les échanges que j'ai aujourd'hui avec les pouvoirs publics ou la Commission européenne m'amènent à penser que la porte n'est pas forcément fermée s'agissant d'aides spécifiques et, dans certains cas, et dans un temps défini, pour trouver des solutions à un redémarrage.

Le mot « aides » est encore aujourd'hui tabou et, s'il reste au fond des tiroirs, on peut considérer, comme viennent de l'écrire les Echos en date du 9 septembre 2010 dans leur analyse du « nouveau visage de la SNCF », que « les principaux relais de croissance du groupe public, dans le futur, seront à chercher ailleurs que sur les rails ». Le fret ferroviaire français ou européen prend inéluctablement cette direction.

Point sur la construction

Enveloppe du bâtiment

Valérie Prudor, Secrétaire Général du SNPPA (Syndicat National Profilés Plats en Acier)

La dégradation du chiffre d'affaires de l'enveloppe du bâtiment s'est arrêtée au mois de juin 2010. Est-ce durable ? Il reste que sur le premier semestre 2010, cette chute atteint 13 % par rapport au premier semestre 2009 et dépasse 32 % par rapport à la situation du premier semestre 2008.

Structure métallique

Jean-Louis Gauliard, Secrétaire Général du SCMF (Syndicat de la Construction Métallique de France)

Après une année 2009 contrastée entre un début correct en volume et une baisse des carnets de commandes s'accroissant au deuxième trimestre, l'année 2010 enregistre une nette inflexion à la baisse concernant l'ensemble des marchés de bâtiment. Seul le secteur des ouvrages d'art se maintient.

Sur l'ensemble de l'année et sur la base des six premiers mois, la baisse d'activité en volumes pourrait être de l'ordre de 10 % à 15 %.

La concurrence s'avère particulièrement exacerbée, non seulement entre confrères mais aussi entre procédés constructifs concurrents, béton en particulier.

Aucune amélioration n'est prévisible à court terme.



Crédit photo : © Alexey Klementiev - Fotolia.com



Crédit photo : © Céleste Clochard - Fotolia.com

Des adhérents nous parlent



Propos recueillis
par Frédéric Boisse
Responsable
Communication FFA

Valérie Prudor, Secrétaire Général du SNPPA (Syndicat National des Producteurs de Profilés plats en Acier)

Quelles sont les principales missions du SNPPA ?

Le SNPPA représente les industriels profileurs de produits plats en acier. Nos adhérents transforment des bobines d'aciers plats revêtus de grande largeur en profilés et panneaux sandwichs pour le bâtiment.

Le SNPPA apporte un soutien technique aux entreprises en suivant plus de quarante chantiers en cours de réglementation et de normalisation en France : feu, sismique, marquage CE, Eurocodes et leurs annexes nationales, révisions des DTU (Documents Techniques Unifiés) de mise œuvre, en Europe : normes européennes sur les produits de bardages et de couvertures, sur les panneaux sandwichs, recommandations ECCS (European Convention for Constructional Steelwork)... et à l'international : normes ISO sur les panneaux sandwichs...

Le SNPPA organise également de nombreuses actions collectives pour ses adhérents comme la réalisation de FDES (Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires) collectives ou des essais sismiques.

Sur le plan économique, le SNPPA établit les statistiques de la profession et assure un suivi du marché. Il participe également à la rédaction de chartes professionnelles comme la réduction des délais de paiement ou la charte transport.

Le SNPPA est partenaire du projet de recherche EASIE du septième programme cadre de la Commission européenne (www.easie.eu). Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste ce projet de recherche ? Quel est exactement le rôle du SNPPA ?

La Commission européenne souhaite promouvoir l'utilisation d'enveloppes peu consommatrices d'énergie, comme les panneaux sandwichs. Le septième programme-cadre finance un programme de recherche sur la technologie des panneaux sandwichs. L'objectif est d'aboutir à une amélioration générale et significative des performances des produits et en particulier d'augmenter leurs performances mécaniques et thermiques, de renforcer l'étanchéité des jonctions de panneaux et de réduire leur perméabilité à l'air, de faciliter la réhabilitation et la réparation des panneaux et de développer les études sur les panneaux ajourés.

Le programme comprend quatre groupes de travail techniques. Le SNPPA dirige les travaux du groupe 2 sur les méthodes de dimensionnement des panneaux par essais. C'est David Izabel, Directeur technique du SNPPA, qui pilote et coordonne les travaux du groupe 2. Il est assisté par un adhérent, la société PANELCO.

Parallèlement, la Commission européenne a confié à Pan and Pro Europe, association qui regroupe les industriels européens des panneaux et des profils en acier, la responsabilité de diffuser, dans l'ensemble des 27 pays de l'Union européenne et ICPC (International Cable Protection Committee), les résultats du programme EASIE. Pan and Pro s'appuie sur le Secrétariat général du SNPPA pour assurer cette diffusion.

Des adhérents nous parlent

Je suis donc chargée d'organiser de nombreuses conférences et ateliers en Europe (Zagreb, Barcelone, Cracovie, Rome...) pour faciliter et développer l'utilisation des panneaux sandwichs dans le bâtiment.

Qu'attendez-vous de la FFA ?

Nous souhaitons que la FFA soit une riche source d'informations sur notre filière. Nous apprécions particulièrement son activité dans le domaine de la normalisation, mais aussi ses bases de données économiques et statistiques. Enfin, pour ce qui concerne l'environnement, les données de la FFA sont incontournables pour défendre le recyclage quasi infini de l'acier.



Hervé Bourrier, Directeur Général d'ArcelorMittal France et Vice-président de la FFA

La sidérurgie française est un acteur incontournable du paysage industriel français avec plus de 30 000 emplois directs, des capacités de production d'acier significatives (troisième producteur européen) et de nombreux centres de service qui permettent d'alimenter des marchés importants, notamment ceux de l'automobile, de la construction ou de l'électroménager.

De par son histoire, la sidérurgie française a également développé un vrai savoir-faire et des compétences reconnus, l'innovation étant au cœur de sa stratégie avec un grand nombre de centres de recherche mondiaux localisés en France.

Dans ce contexte, ArcelorMittal joue un rôle important par sa présence sur le territoire (une cinquantaine de sites industriels, 24 000 personnes sur l'ensemble de ses métiers) et notamment un rôle moteur en terme de Recherche et Développement avec son centre de recherche mondial de Maizières-les-Metz.

En tant que leader, ArcelorMittal se doit de participer activement aux grands débats qui nous animent en France, tant industriels, sociaux qu'environnementaux pour que nos sites et nos activités en France gagnent en compétitivité.

La France, de par sa réglementation et sa volonté d'être pionnière dans de nombreux domaines, a lancé un certain nombre d'initiatives - Grenelle de l'environnement, états généraux de l'industrie, investissements d'avenir - réformes qui doivent être considérées comme des opportunités pour gagner en compétitivité dans un monde de plus en plus global.

C'est pourquoi nos experts contribuent, au travers de la FFA, à la défense de la filière acier et plus particulièrement dans les domaines de l'environnement, du changement climatique, du transport et de la réglementation avec les FDES (Fiches de Données Environnementales et Sanitaires), ACV (Analyse Cycle de Vie) et EQB (Evaluation & Qualification of Buildings).

Transformer la contrainte en opportunité, saisir tous les relais de croissance pour nos sites et nos clients, éduquer nos politiques et nos décideurs sur le rôle que joue le secteur sidérurgique en France, telle est ma mission que je compte mettre en œuvre en tant que Vice-président de la Fédération Française de l'Acier à vos côtés.



Propos recueillis
par **Frédéric Boisse**
Responsable
Communication FFA

Agenda - Brèves

MANIFESTATIONS

La **Convention annuelle de la FFDM** s'est déroulée le 17 septembre 2010 dans le cadre somptueux de l'Assemblée nationale.

Les nombreux participants ont pu apprécier la qualité des présentations des organisations professionnelles : FFB (Fédération Française du Bâtiment), ConstruireAcier, FEDEREC (FÉDÉration de la REcupération, du REcyclage et de la Valorisation) et des intervenants extérieurs, qui sur l'industrie française et son avenir, qui sur les enjeux économiques de notre pays, qui sur la nouvelle donne des matières premières.

La seconde réunion du **Comité environnement de la FFA** est prévue le 2 novembre 2010 dans ses locaux de Saint-Denis. **La réunion annuelle du Michelkreis** initialement prévue les 1^{er} et 2 juillet 2010 à Dunkerque est **reportée** aux 2 et 3 décembre 2010.

Steel Business Briefing, avec le soutien de la FFA, organise son déjeuner annuel, mardi 14 décembre 2010 à Paris, au cours duquel de courts exposés seront présentés sur les problèmes actuels affectant le marché européen de l'acier. Frédéric Boisse, responsable de la communication pour la FFA, fera une présentation en anglais sur le marché français de l'acier et ses perspectives pour 2011.

La FFA organise, à l'initiative de Georges Di Lallo, Directeur des transports, **un séminaire sur « l'industrie face aux perspectives des transports de marchandises à l'horizon 2030 »**.

Cet événement se déroulera le 20 janvier 2011 à l'UIC (Union Internationale des Chemins de fer) avec la participation de nombreuses personnalités des secteurs économique, politique et industriel.

BRÈVES

Nomination

Jean-Yves Gilet, Executive vice-president, responsable de la branche aciers inoxydables monde d'ArcelorMittal depuis août 2006, a été désigné **Directeur général du Fonds stratégique d'investissement (FSI)** par son conseil d'administration présidé par Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des Dépôts.

Jean-Yves Gilet a pris ses fonctions en septembre 2010.

Emmanuelle Chapelier a pris ses fonctions de **Secrétaire Générale du GESIM** à compter du 4 octobre 2010. Elle remplace Gilles Mandereau, décédé subitement le 11 juillet dernier.

TRANSPORT

La FFA a rencontré, le 15 septembre 2010, **Marc Hamy**, directeur de cabinet de Dominique Bussereau.

Une rencontre est prévue entre **la sidérurgie allemande et le Président de la Commission transport du BDI** (patronat allemand) avec Pierre Blayau. Georges Di Lallo conduira cette délégation sous l'étiquette Eurofer.

La FFA participera au séminaire intitulé « **Le rôle du rail** » organisé à Bruxelles par le CER (Comité Européen du Rail).

AGENDA

Notre **réunion adhérents** s'est tenue le 20 octobre 2010 à Bonneuil sur Marne, à bord d'un bateau gracieusement mis à notre disposition par Ports de Paris. Nous avons bénéficié d'une visite du site industriel de Cofrafer/Bamesa organisée par son Directeur Général, Laurent Noirclerc, et d'exposés détaillés sur les activités de Ports de Paris au profit des industriels.





SÉMINAIRE DU 20 JANVIER 2011
**L'industrie face aux perspectives des transports
de marchandises à l'horizon 2030**



**Le programme de cette journée ainsi que le bulletin d'inscription
sont disponibles sur notre site internet.**

**Pour toute information complémentaire,
contacter Geneviève PIERRE au 01 71 92 20 29 ou genevieve.pierre@ffa.fr**